Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon

COMMUNIQUE DE PRESSE

REALISATION AVEC SUCCES D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR PLACEMENT PRIVE POUR UN MONTANT DE 5 MILLIONS D'EUROS

Paris, 30 septembre 2024, 8h30

AB Science S.A. (la « **Société** » ou « **AB Science** », Euronext – FR0010557264 – AB) annonce aujourd'hui une augmentation de capital de 5,0 millions d'euros (l'« **Augmentation de Capital** ») par l'émission de 5.368.725 actions ordinaires nouvelles à chacune desquelles sont attachés des bons de souscription d'actions. Cette augmentation de capital a été souscrite par des investisseurs qualifiés européens.

Alain Moussy, Président Directeur Général d'AB Science, indique :

« Les équipes d'AB Science sont heureuses de cette levée de fonds, souscrite à la fois par des actionnaires historiques et nouveaux, qui marque la confiance dans la qualité des actifs du pipeline de notre société et la réussite des futures étapes. Cette levée de fonds est destinée prioritairement à financer le développement clinique en phase 2 du programme de microtubules (AB8939) ».

Modalités de l'Augmentation de Capital

L'Augmentation de Capital a consisté en un placement privé conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier et a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre de la délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vertu de la dix-neuvième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 juin 2024. Elle donne lieu à l'émission de 5.368.725 actions ordinaires nouvelles (les « **ABSA** ») à chacune desquelles sont attachés un bon de souscription d'actions (les « **BSA** »).

Deux tranches d'ABSA ont été émises :

- pour une première tranche de 4.294.980 ABSA, deux BSA donnent le droit à la souscription d'une action nouvelle ;

- pour une deuxième tranche de 1.073.745 ABSA, trois BSA donnent le droit à la souscription d'une action nouvelle.

L'Augmentation de Capital s'est faite par apport en numéraire à hauteur de 5,0 millions d'euros.

La totalité des 5.368.725 ABSA ainsi que la totalité des 2.505.405 actions nouvelles qui seraient émises lors de l'exercice des BSA, soit un total de 7.874.130 actions de la Société représentent 13,3% du capital social actuel de la Société.

Le prix d'émission des ABSA a été fixé à 0,93132 euro (0,01 euro de valeur nominale et 0,92132 euro de prime d'émission) et le prix d'exercice des BSA à 1,16415 euro, représentant ainsi une levée de fonds de 5,0 millions d'euros (en prenant en compte l'exercice des BSA, le montant maximum de l'Augmentation de Capital pourrait être porté à environ 7,9 millions d'euros). Le prix d'émission des ABSA fait ressortir une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission.

Les BSA pourront être exercés du 26 novembre 2026 au 31 décembre 2028, seront immédiatement détachés des Actions Nouvelles dès leur émission et ne seront pas cotés.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital et leur admission sur le marché réglementé d'Euronext devraient intervenir le 3 octobre 2024 au plus tard. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Paris sous le même code ISIN FR0010557264 - AB.

Le produit de l'Augmentation de Capital fournira à AB Science les ressources supplémentaires nécessaires pour financer ses activités au cours des douze prochains mois, en ce compris le développement clinique du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique et d'autres maladies orphelines, ainsi que le développement de la plateforme de déstabilisateurs de microtubules d'AB Science.

Structure de l'actionnariat de la Société à l'issue de l'Augmentation de Capital

À l'issue de l'Augmentation de Capital (hors exercice des BSA), le capital social de la Société s'élèvera à 645.894,28 euros, et sera composé de 64.589.428 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune (toutes catégories d'actions comprises).

À titre illustratif, un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société (toutes catégories d'actions comprises) avant l'Augmentation de Capital et qui n'y a pas participé détiendra 0,92% du capital social de la Société après l'Augmentation de Capital et 0,88% dans l'hypothèse où l'ensemble des BSA seraient exercés.

Le tableau ci-dessous reflète l'actionnariat à la meilleure connaissance de la Société.

Actionnaires	**Avant l'Augmentation de Capital**		**Après l'Augmentation de Capital (avant exercice des BSA)**		**Après l'Augmentation de Capital et exercice des BSA**	
	Actions ordinaires	**%**	**Actions ordinaires**	**%**	**Actions ordinaires**	**%**
A. Moussy	1.225.040	2,07%	1.225.040	1,90%	1.225.040	1,90%
AMY SAS	12.273.000	20,72%	12.273.000	19,00%	12.273.000	19,00%
Autres investisseurs	45.722.663	77,21%	51.091.388	79,10%	53.596.793	79,10%
Total	**59.220.703**	**100,00%**	**64.589.428**	**100,00%**	**67.094.833**	**100,00%**

Informations accessibles au public

L'Augmentation de Capital ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. AB Science attire l'attention du public sur les facteurs de risque relatifs à la Société et son activité décrits dans ses rapports de gestion annuels et communiqués de presse, disponibles gratuitement sur le site internet de la Société (www.ab-science.com).

Par ailleurs, les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières sont les suivants :

- Les actionnaires existants qui ne participent pas à l'Augmentation de Capital verront leur participation dans le capital social d'AB Science diluée, cette participation pouvant être également diluée en cas d'exercice des BSA, ainsi que dans l'hypothèse d'un nouvel appel au marché.

- La volatilité et la liquidité des actions d'AB Science pourraient fluctuer significativement. Des cessions d'actions d'AB Science pourraient intervenir sur le marché et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action d'AB Science.

A propos du masitinib
Le masitinib est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le masitinib peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le masitinib peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le masitinib peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

A propos de AB8939
AB8939 est un déstabilisateur de microtubules synthétique de nouvelle génération. Les données précliniques montrent que AB8939 présente une forte activité anticancéreuse, avec l'avantage notable par rapport aux chimiothérapies standards ciblant les microtubules, de pouvoir surmonter la résistance aux médicaments induite par la P-glycoprotéine (Pgp) et la myéloperoxydase (MPO). Le développement de la résistance aux médicaments limite souvent l'efficacité clinique des chimiothérapies ciblant les microtubules (par exemple, les taxanes et les vinca-alcaloïdes). AB8939 a donc un fort potentiel de développement dans de nombreuses indications en oncologie.

A propos d'AB Science
Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).
Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Avertissement
Conformément à l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier et aux dispositions règlementaires applicables, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.
S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus (en application de l'article 3 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017) dans l'un ou l'autre des Etats membres.
Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act. AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans toute autre juridiction.
La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.
Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante d'AB Science et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. AB Science et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science
Communication financière et relations presse
investors@ab-science.com